

<http://lipietz.net/Le-Conseil-de-l-Union-europeenne-s-oppose-a-tout-compromis-sur-un-temps-de>

Communiqué de presse

Le Conseil de l'Union européenne s'oppose à tout compromis sur un temps de travail décent



- Vie publique - Articles et débats -
Publication date: mardi 28 avril 2009

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne - dont les dernières négociations se sont tenues cette nuit - n'ont pas trouvé de position commune sur la Directive "Temps de travail". Le Parlement européen, en décembre 2008, a voté pour la fin des "opt-out" (clauses de non participation), sur cette directive, au vu des dangereuses conséquences provoquées par de longues heures de travail sur la santé et la sécurité des employés.

Alain Lipietz et Hélène Flautre, eurodéputés Verts français ont estimé que :

"Le comportement du Conseil de l'Union européenne est très décevant - les gouvernements ont refusé d'entendre les citoyens et le Parlement européen. Le Parlement a offert un compromis dans plusieurs réunions durant les dernières semaines mais le Conseil, intransigeant, a même refusé de les étudier et est resté inflexible : il n'est pas question que les "opt-out" sur la Directive "Temps de travail" cessent.

Et ce en dépit des solutions suggérées par le Parlement européen comme par exemple la définition des périodes de garde pour les services d'urgences (pompiers, hôpitaux etc.) qui aurait pu mettre un terme à la nécessité d'un opt-out.

Le Groupe Verts/ALE soutient la position du Parlement européen pour un maximum de 48 heures de travail hebdomadaire. Cette moyenne autorise déjà une confortable flexibilité à la fois pour les employés et les employeurs, tout en respectant les règles de santé et de sécurité des employeurs et du public. La possibilité d'un "opt-out" sur la législation relative à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail devrait être exclue : elle crée une situation proprement inacceptable où les pays de l'Union européenne se font concurrence pour tirer le droit du travail et le droit social vers le bas".